IG-BWI
Interessengemeinschaft
Berufsbildung Wirtschaftsinformatik

Plan d'études cadre pour les filières de formation des écoles supérieures avec le titre protégé

Informaticienne de gestion ES
Informaticien de gestion ES

Révision totale 2021

Approuvé par le SEFRI le 9 août 2021

État au 01 OCT. 2026

Version:	final
Date:	22.06.2021, modification du 15.09.2026
Organe responsable:	Interessengemeinschaft Berufsbildung Wirtschaftsinformatik IG-BWI – Communauté d'intérêts pour la formation professionnelle en informatique de gestion
Direction de projet:	Reto De Martin, VIW Wirtschaftsinformatik Schweiz Dietmar Eglseder, ICT-Formation professionnelle Suisse Eugen Moser, Kaderschulen WISS
Equipe d'auteurs :	Agrin Azizi, PMOC GmbH Reto De Martin, Force4project GmbH Dietmar Eglseder, ICT-Formation professionnelle Suisse Heinz Imhof, Proffix Software AG Cesare Margaroli, SIX Group Beat Nagel, Kaderschulen WISS Georges Schlegel, Schlegel Consulting Marcus Sutter, IFA Weiterbildung AG
Accompagnement de projet:	Scott Ryan, SEFRI

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce plan d'études cadre.

Interessengemeinschaft
Berufsbildung Wirtschaftsinformatik
c/o VIW Wirtschaftsinformatik Schweiz
CH-5037 Muhen
Tél. +41 (0)31 311 99 88

Président:
Reto De Martin
reto.demartin@force4project.ch
www.ig-bwi.ch
Tél. +41 (0)79 643 93 65

Table des matières

1 Terminologie 5

2 Introduction 6

2.1 Organe responsable 6

2.2 Objectif du plan d'études cadre 6

2.3 Bases légales 6

3 Positionnement 7

3.1 Titre 7

3.2 Durée 8

3.2.1 Formes de formation 8

3.2.2 Heures de formation 8

3.2.3 Pondération des domaines de compétences opérationnelles 10

3.3 Prise en compte des normes internationales 11

3.4 Comparabilité internationale 11

4 Profil professionnel 12

4.1 Domaine d'activité et contexte 12

4.2 Vue d'ensemble des compétences à acquérir 14

4.3 Niveau d'exigences 17

4.3.1 Domaine de compétences opérationnelles 1 17

4.3.2 Domaine de compétences opérationnelles 2 26

4.3.3 Domaine de compétences opérationnelles 3 32

4.3.4 Domaine de compétences opérationnelles 4 36

4.3.5 Domaine de compétences opérationnelles 5 46

4.3.6 Domaine de compétences opérationnelles 6 55

5 Conditions d'admission 61

6 Procédure de qualification et de promotion 62

6.1 Promotion 62

6.2 Procédure de qualification finale, examen de diplôme 62

6.3 Répétition 62

6.4 Interruption/abandon des études 63

7 Prise en compte des acquis 64

8 Dispositions finales 65

8.1 Entrée en vigueur 65

8.2 Dispositions transitoires 65

8.3 Révision 66

9 Modification du plan d'études cadre «Informatique de gestion» 67

Annexe 1: Modifications du plan d'études cadres «Informatique de gestion» du 15 septembre 2026 69

1 Terminologie

Définition des termes essentiels du plan d'études cadre

Système	Acception générale dans le contexte de la connectivité. Ensemble d'éléments en relation les uns avec les autres formant une entité logique.
Système d'information (SI)	Système développé et implémenté pour atteindre les objectifs d'une partie d'une organisation déterminée et donc utilisé par celle-ci. Il est constitué des composants des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des données nécessaires à cet effet et est intégré dans les structures organisationnelles, humaines et techniques de l'organisation.
Système informatique	Système contenant tous les programmes développés et utilisés pour un domaine d'activité précis d'une organisation et incluant la technique (infrastructure informatique) qui prend en charge le système d'application et les données utilisées par ce dernier.
Service	Combinaison de technologies de l'information, de personnes et de processus. Un service orienté clients prend directement en charge les processus métiers d'un ou de plusieurs clients et leurs services.
Accord de niveau de service (Service Level Agreement [SLA])	Contrat passé entre un fournisseur de services et un client qui stipule, en règle générale, l'étendue et la qualité du service fourni (niveau de service).

2 Introduction

2.1 Organe responsable

Le présent plan d'études cadre (PEC) est édicté par l'IG-BWI Interessengemeinschaft Berufsbildung Wirtschaftsinformatik (Communauté d'intérêts pour la formation professionnelle en informatique de gestion) pour la filière de formation

« Informaticienne de gestion diplômée ES/

Informaticien de gestion diplômé ES ».

L'IG-BWI, en tant qu'organe responsable, est composée des organisations suivantes:

Organisations du monde du travail

- ICT-Formation professionnelle Suisse
- Société suisse des employés de commerce
- SGO Schweizerische Gesellschaft für Organisation und Management
- SWICO
- VIW Wirtschaftsinformatik Schweiz

Prestataires de formation

- CRODES Conférence romande des écoles supérieures
- KIS Konferenz der Informatikschulen Schweiz

Cette collaboration, conforme à l'art. 8, al. 1, de l'ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales pour les écoles supérieures (OCM ES),[1] a permis de dégager une large vision du champ d'activité et du profil professionnel des informaticien.ne.s de gestion ainsi que des compétences exigées des étudiant.e.s d'une école supérieure d'informatique de gestion.

2.2 Objectif du plan d'études cadre

Les PEC constituent une mesure visant au développement de la qualité dans la formation professionnelle au sens de l'art. 8 de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). En lien avec l'OCM ES, chaque PEC sert de base à la reconnaissance de la filière de formation correspondante. Les PEC veillent à ce que les qualifications relatives aux diplômes ES satisfassent aux conditions minimales définies, qu'elles soient uniformes partout en Suisse, qu'elles respectent les exigences formulées par le marché du travail et, le cas échéant, les standards valables sur les plans national et international en matière d'exercice d'une profession.

2.3 Bases légales

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) du 13 décembre 2002
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) du 19 novembre 2003
- Ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales pour les écoles supérieures (OCM ES) du 11 septembre 2017

[1] Modification du 15.09.2026

3 Positionnement

La formation d'informaticien.ne de gestion dipl. ES relève du niveau des écoles supérieures au degré tertiaire et présuppose un titre du degré secondaire II. Ce diplôme du degré tertiaire permet d'accéder à d'autres filières du tertiaire, dans la mesure où celles-ci existent.

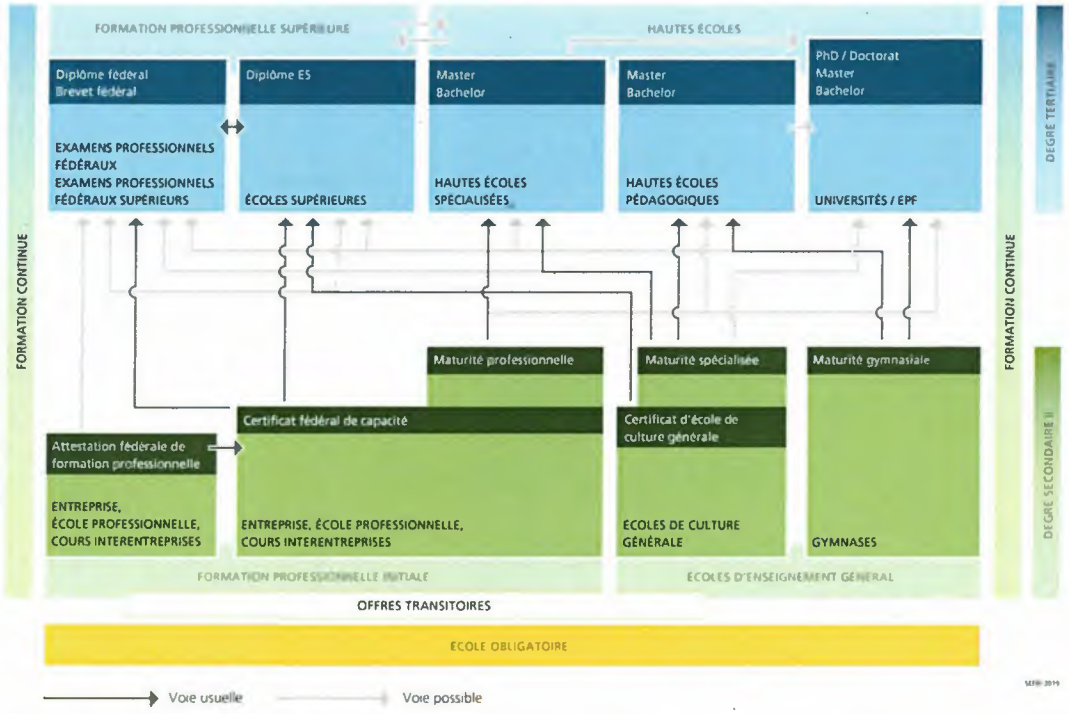

Source: Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), 2019

3.1 Titre

L'achèvement avec succès de la filière de formation basée sur le présent plan d'études cadre débouche sur l'obtention du titre protégé avec complément de titre «Professional Bachelor»:[2]

Français:

Informaticienne de gestion diplômée ES, Professional Bachelor

Informaticien de gestion diplômé ES, Professional Bachelor

Allemand:

Dipl. Wirtschaftsinformatikerin HF, Professional Bachelor

Dipl. Wirtschaftsinformatiker HF, Professional Bachelor

Italien:

Informatica di gestione dipl. SSS, Professional Bachelor

Informatico di gestione dipl. SSS, Professional Bachelor

[2] Modification du 15.09.2026

Traduction anglaise simplifiée:

La législation suisse ne prévoyant aucune dénomination officielle en anglais du titre, la traduction anglaise simplifiée recommandée est la suivante:[3]

Professional Bachelor in Business Information Systems

3.2 Durée

3.2.1 Formes de formation

La filière de formation peut être proposée sous la forme d'une filière de formation à plein temps ou en cours d'emploi. La filière à plein temps dure au minimum deux ans, stage compris, et celle en cours d'emploi, au minimum trois ans (cf. art. 29, al. 2, LFPr).

La filière en cours d'emploi requiert l'exercice d'une activité professionnelle d'au moins 50% liée à l'informatique de gestion. Il est essentiel d'associer la théorie à la pratique. L'activité professionnelle exercée par les étudiant.e.s doit donc permettre un accès suffisant à l'informatique de gestion au sein de l'entreprise.

3.2.2 Heures de formation

Le nombre d'heures de formation est de 3'600 au minimum pour les filières qui reposent sur un CFC dans le domaine correspondant. Pour les filières qui reposent sur d'autres titres du degré secondaire II, le nombre est d'au moins 5'400 heures de formation. Les tableaux suivants présentent la répartition des heures de formation:

Formation à plein temps

Eléments	Sans CFC correspondant	Avec CFC correspondant
Enseignement en contact	min. 960	min.720
Apprentissage autonome guidé	600-1'050	440-740
Apprentissage autonome libre	600-1'050	440-740
Procédure de qualification et autres contrôles d'apprentissage	400-1'000	300-800
Travail de diplôme	300	300
Composantes scolaires de la formation	*3'600*	*2'880*
Stage	1'800	720
Total	5'400	3'600

[3] Modification du 15.09.2026

Formation en cours d'emploi

Eléments	Sans CFC correspondant	Avec CFC correspondant
Enseignement en contact	mind. 960	mind. 720
Apprentissage autonome guidé	600-1'050	440-740
Apprentissage autonome libre	600-1'050	440-740
Procédure de qualification et autres contrôles d'apprentissage	400-1'000	300-800
Travail de diplôme	300	300
Composantes scolaires de la formation	*3'600*	*2'880*
Activité professionelle	1'800	720
TOTAL	5'400	3'600

Description des éléments

Désignation	Descriptions
Enseignement en contact	Événements synchronisés sous la supervision directe de l'enseignant ; forme analogique et numérique. par exemple • Enseignement en classe sur site • Salles de classe et espaces d'apprentissage virtuels • Travail guidé en groupe et individuel
Apprentissage autonome guidé	Tâches clairement formulées et assignées à des individus ou à des groupes dans un délai donné et dont l'accomplissement est contrôlé de manière appropriée. par exemple • Devoirs, exercices • travaux de lecture • Unités eLearning • missions de recherche • discussions de forum • Participation à des webinaires

Désignation	Descriptions
Apprentissage autonome libre	libre Apprentissage individuel et autodirigé en vue d'atteindre les compétences du cours. par exemple : • Pré et post-traitement • Groupes d'apprentissage gratuits
Procédure de qualification et autres contrôles d'apprentissage	travail de diplôme Elaboration de la prestation de qualification définie et d'autres prestations de transfert orientées vers la pratique sous forme de travail individuel ou de groupe avec évaluation.
Stage	Au moins 9 semaines (360 h) se déroulent consécutivement dans un environnement de travail réel au sein d'une entreprise.

3.2.3 Pondération des domaines de compétences opérationnelles

L'exercice de la profession d'informaticien.ne de gestion ES requiert un bon équilibre entre des connaissances en gestion d'entreprise, gestion de l'innovation incluse, en technologies de l'information et de la communication, en gestion de l'intégration et du changement ainsi que des compétences managériales et sociales.

La description des compétences opérationnelles couvre ces différents champs de connaissances. Il est recommandé aux prestataires de formation de veiller, lors de l'élaboration du plan de formation, à un juste équilibre entre toutes les compétences opérationnelles.

Domaine de compétences opérationnelles (cf. chapitre 4)	Pondération approximative en % des heures de formation
Planifier des systèmes	15-20 %
Développer des systèmes	10-20 %
Utiliser des systèmes	10-20 %
Faciliter des systèmes	15-25 %
Gérer des systèmes	15-25 %
Développer le leadership	15-20 %

De par son orientation généraliste, le PEC permet aux prestataires de formation de définir des domaines d'approfondissement ou des spécialisations pour un volume maximal de 10% du nombre d'heures de formation total. Le PEC garantit ainsi la mobilité des étudiant.e.s sur le marché du travail.

3.3 Prise en compte des normes internationales

Il n'existe pas de normes internationales en vigueur pour l'exercice de la profession susceptibles d'être prises en compte dans le présent PEC.

3.4 Comparabilité internationale

L'organe responsable soumet auprès du SEFRI une demande de classification du diplôme dans le cadre national des certifications de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle).

Le cadre européen des certifications (CEC) sert de base au CNC formation professionnelle de la Suisse et aux cadres nationaux des certifications des autres Etats européens. Il constitue l'instrument de référence pour l'ensemble des pays européens et rend comparables les diplômes (suisses) à l'intérieur de l'Europe.

Les suppléments aux diplômes contiennent des informations sur le diplôme en question, lesquelles permettent aux employeurs suisses et étrangers d'évaluer les compétences professionnelles des diplômé.e.s. Un supplément au diplôme personnalisé est établi pour tout diplôme d'une école supérieure, où figure niveau du diplôme dans le CNC et dans le CEC.

4 Profil professionnel

4.1 Domaine d'activité et contexte

Les informaticien.ne.s de gestion dipl. ES sont des généralistes de l'informatique de gestion au bénéfice de vastes compétences opérationnelles transversales de nature professionnelle, méthodologique, personnelle et sociale. Autant de compétences qu'ils associent de manière créative en vue de remplir, avec efficience et en fonction des besoins, leurs tâches à l'intersection de l'économie d'entreprise et de la technologie de l'information. Ils font souvent office de point de jonction entre deux langages et univers de réflexion: d'un côté, celui de la technique, de l'autre, celui de la gestion d'entreprise.

Objet de l'informatique de gestion

L'informatique de gestion a pour objet la conception, la planification, la réalisation, le pilotage et le suivi des systèmes d'information et de communication dans l'économie et l'administration et, de plus en plus, dans l'environnement immédiat du domaine privé.

L'informatique de gestion conjugue l'activité économique et entrepreneuriale avec l'utilisation de la technologie de l'information appliquée et est, de ce fait, une discipline interdisciplinaire à part entière. Elle constitue l'interface entre l'informatique pure et les divers secteurs de l'entreprise, sphères environnementales et parties prenantes externes. L'informatique de gestion se caractérise par son interdisciplinarité: à des pans de la gestion d'entreprise et de l'informatique, elle associe des éléments isolés de l'ingénierie et des sciences du comportement. Son objectif principal consiste à concevoir et à implémenter des systèmes de l'information et de la communication afin de mettre en œuvre les objectifs de l'organisation. Cette finalité implique autant la prise en compte de produits et de services que des procédures se déroulant au sein des organisations et entre elles.

Les systèmes d'information s'entendent, au sens de l'informatique de gestion, comme des systèmes sociotechniques fonctionnant comme un tout intégrant des hommes, des tâches et des technologies avec, pour but, l'accomplissement d'une tâche de l'organisation. Les systèmes d'information prennent en charge la collecte, la structuration, le traitement, la mise à disposition, la communication et l'utilisation de données, d'informations et de connaissances tout comme leur transformation. Ils contribuent à la prise de décisions, à la coordination, au pilotage et au contrôle des processus de création de valeur ainsi qu'à leur automatisation, à leur intégration et à leur virtualisation sous l'angle de critères économiques en particulier.

Face à la numérisation croissante de la société, l'informatique de gestion a pour tâche d'accompagner les personnes dans le changement. Les professionnels de la discipline possèdent de grandes aptitudes en termes d'entrepreneuriat, de leadership et d'empathie.

Considérant la superposition et l'imbrication des contenus à maîtriser, les informaticien.ne.s de gestion doivent posséder des compétences dans les domaines suivants:

- technologie de l'information et de la communication
- gestion d'entreprise et gestion de l'innovation
- gestion de l'intégration et gestion du changement
- comportement de leadership et comportement social

Domaine d'activité

Les informaticien.ne.s de gestion ES au bénéfice d'une formation généraliste opèrent dans des domaines d'activité variés de leur champ professionnel.

En tant que futurs décideurs, ils sont à même d'identifier et d'évaluer le potentiel des technologies et participent à façonner les changements en résultant dans la mesure où ils présentent aux organes décisionnels les potentiels identifiés et leurs résultats, arguments à l'appui. Ils planifient, réalisent et exploitent des systèmes d'information en étroite collaboration avec des spécialistes issus de divers domaines en assumant un rôle de coordinateur.

Les informaticien.ne.s de gestion ES contribuent au succès de la transformation numérique par leurs compétences managériales et lors de l'intégration des technologies. Ils endossent également un rôle de conseiller quant aux domaines de l'organisation à modifier et accompagnent dans le changement les équipes et personnes concernées.

En tant que responsables des processus, des projets et des produits, ils assument la conduite du personnel rattaché à leur domaine de fonction.

Les informaticien.ne.s de gestion ES représentent, selon leur mission, les clients ou les fournisseurs. Leur filière de formation leur ouvre des opportunités professionnelles dans toutes les branches des TIC. Ils exercent aussi leur activité dans des entreprises technologiques qui proposent des solutions informatiques, dans des sociétés de conseil ou au sein de l'administration publique. D'un côté, ils peuvent travailler dans la division Informatique d'une entreprise et assumer des tâches telles que le développement ou l'analyse de systèmes, le conseil aux utilisateurs, le controlling ou encore l'organisation des TIC. De l'autre, ils peuvent opérer à différents points de jonction, par exemple en travaillant dans des départements principalement axés sur la gestion d'entreprise avec une forte orientation vers les TIC.

Leur cahier des charges est propre aux spécificités de l'entreprise et dépend de la taille de celle-ci.

L'éventail des tâches englobe:

- Conception et introduction de systèmes d'information, d'application et de communication propres à l'entreprise
- Développement et introduction de concepts d'organisation
- Développement, adaptation et introduction de systèmes d'information, notamment pour des problématiques relevant de la gestion d'entreprise
- Elaboration de solutions créatives en vue de développer l'activité de l'entreprise par l'utilisation innovante des nouvelles possibilités liées à la numérisation
- Elaboration de nouvelles méthodes et procédures concourant au développement des systèmes d'information
- Distribution de produits matériels/logiciels et assistance aux utilisateurs lors de l'introduction et de l'utilisation de ces produits
- Implémentation et utilisation de produits
- Conception et réalisation de formations portant sur l'utilisation des systèmes d'information de l'entreprise
- Exercice de tâches de conduite pour des divisions TIC, des divisions spécialisées, des projets, des entreprises TIC ou des sociétés de conseil

Le développement aussi rapide que dynamique des technologies et leurs utilisations entrepreneuriales et opérationnelles en constante évolution conduisent à toute une série de nouvelles descriptions de rôles et de fonctions professionnelles. Cette dynamique exige des informaticien.ne.s de gestion une grande flexibilité afin d'être à même de concevoir et d'introduire des solutions dans le sillage des innovations techniques sans

cesse renouvelées. Au travers de la numérisation, ces solutions favorisent les développements écologiques et sociétaux dans la mesure où l'ensemble des actions entreprises tend toujours à créer une valeur ajoutée multiple par rapport aux systèmes existants.

4.2 Vue d'ensemble des compétences à acquérir

Modèle sous-tendant la description des compétences

La structuration et la formulation des compétences opérationnelles de ce PEC se fondent sur le Référentiel Européen des e-Compétences (European Competence Framework [e-CF]) tout en autorisant une certaine souplesse. Les formulations concrètes tiennent compte du contexte suisse.

La version 3.0 du Référentiel Européen des e-Compétences répertorie 40 compétences indispensables et mises en œuvre dans les projets liés aux technologies de l'information et de la communication, en utilisant un langage commun compréhensible partout en Europe pour décrire les connaissances, les savoir-faire et les niveaux d'aptitude qui les composent. Première application du CEC, Cadre Européen de Certification (European Qualification Framework [EQF]) pour un secteur spécifique, l'e-CF a été créé pour être mis en application par les services informatiques des entreprises utilisatrices et par les fournisseurs informatiques, par les directeurs des ressources humaines, les organismes d'enseignement et de formation, les observateurs et décideurs du marché des TIC et par tout autre type d'organisation privée ou publique.

L'e-CF, qui est pratiquement devenu une norme, comprend les domaines de compétence suivants:

- PLAN (planifier)
- BUILD (développer)
- RUN (utiliser)
- ENABLE (faciliter)
- MANAGE (gérer)

C'est sur cette base qu'ont été formulés les domaines de compétences opérationnelles sélectionnés.

- Planifier des systèmes utilisant la technologie de l'information à des fins entrepreneuriales
- Développer des systèmes associant des éléments de la technologie de l'information et de l'entreprise
- Utiliser des systèmes de l'informatique de gestion
- Faciliter le développement de systèmes innovants de l'informatique de gestion
- Gérer des systèmes de l'informatique de gestion

Les compétences personnelles, managériales et sociales sont réunies dans un domaine de compétences opérationnelles supplémentaire.

- Développer son leadership en tant que personnalité leader

Compétences opérationnelles

Toutes les compétences opérationnelles font l'objet d'une description et sont complétées par le niveau d'exigence.

Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles professionnelles				
Planifier des systèmes utilisant la technologie de l'information à des fins entrepreneuriales	Analyser et concevoir les conséquences de la stratégie d'entreprise	Elaborer les accords de niveau de service en fonction des besoins des clients et	Développer un business case	Initialiser et planifier des projets visant à exploiter le potentiel des TIC	Soutenir l'implémentation de la stratégie informatique et de l'architecture
	Concevoir des applications en tenant compte de la politique SI et des besoins des parties prenantes	Identifier les potentiels des TIC pour concevoir des innovations contribuant au développement des affaires	Evaluer l'écoresponsabilité dans le domaine des TIC et l'intégrer dans la planification	Concevoir des solutions créatives pour fournir de nouveaux concepts, idées, produits ou services	
Développer des systèmes associant des éléments de la technologie de l'information et de l'entreprise	Définir un système informatique en tenant compte des besoins du client	Intégrer des composants dans un système existant ou nouveau	Développer des procédures systématiques de test sur les exigences d'utilisabilité du client et sur des systèmes informatiques	Déployer des solutions selon les consignes générales de bonne pratique	Produire une documentation conforme aux besoins
	EVALUER et introduire des systèmes informatiques conformément aux spécifications				
Utiliser des systèmes de l'informatique de gestion	Offrir aux utilisateurs un soutien orienté solution et optimiser les performances du système	Soutenir le développement des systèmes informatiques et procéder à une implémentation conforme des SLA	Garantir une administration des services conforme aux SLA	Identifier et résoudre les problèmes dans le système	

Faciliter le développement de systèmes innovants de l'informatique de gestion	Participer au développement de la stratégie de sécurité de l'information	Participer au développement de la stratégie de qualité informatique	Définir des mesures de formation pour garantir les compétences informatiques de groupes cibles	Effectuer des achats conformes aux prescriptions formelles et légales	Etablir des offres de services informatiques en collaboration avec les divisions internes
	Présenter aux clients les avantages des produits afin de promouvoir les ventes	Garantir le respect des contrats	Contribuer à la gestion entrepreneuriale de la connaissance et de l'information	Mettre en œuvre une ingénierie des exigences relatives aux solutions informatiques	Contribuer à la mise en place du marketing numérique de l'entreprise
Gérer des systèmes de l'informatique de gestion	Aménager son propre domaine de responsabilité en accord avec la gestion globale de l'entreprise	Evaluer l'acceptation de produits et de services	Conduire le déroulement de projets	Assurer la gestion des risques dans son domaine de responsabilité	Optimiser les processus régissant la fourniture de services TIC
	Gérer la qualité de la fourniture	Contribuer à la mise en œuvre des changements induits par de nouvelles solutions	Participer à la mise en œuvre des stratégies de sécurité de l'information	Contribuer à la conception et au respect de la gouvernance des TIC	
Développer son leadership en tant que personnalité leader	Se gérer et se développer soi-même	Créer en tant que réseauteur des liens entre les personnes de l'entreprise et de son environnement, conduire des équipes et résoudre des situations de conflit	Faire montre d'assurance et être convaincant	Maximiser l'apport de valeur de son équipe aux objectifs et aux résultats de l'organisation	Développer l'esprit d'initiative et la responsabilité individuelle au sein de l'équipe
	Encourager et solliciter les collaborateurs et l'équipe				

4.3 Niveau d'exigences

4.3.1 Domaine de compétences opérationnelles 1

Planifier des systèmes utilisant la technologie de l'information à des fins entrepreneuriales

4.3.1.1 Analyser et concevoir les conséquences de la stratégie d'entreprise

Description de la compétence opérationnelle

Anticipe, sur la base de l'analyse de la stratégie d'entreprise, les besoins métiers à long terme et identifie les facteurs de succès de la numérisation qui influencent efficacement l'amélioration des processus organisationnels. Déduit de manière rigoureuse une stratégie informatique économiquement supportable à partir de la stratégie d'entreprise, détermine le modèle du système d'information (SI) ainsi que l'architecture d'entreprise conformément à la politique de l'organisation et garantit un environnement sécurisé.

Niveau d'exigences

Conduit la construction et l'implémentation sur le long terme de solutions SI innovantes.

Cela englobe:

- Analyser les développements futurs en matière de processus métiers et d'applications technologiques
- Recenser, définir par déduction et identifier les prérequis des processus liés aux TIC
- Identifier et analyser les besoins à long terme des utilisateurs et des clients
- Conduire le développement de la stratégie et de la politique informatiques en tenant compte des aspects sécurité et qualité de l'infrastructure
- Contribuer à l'élaboration de la stratégie d'entreprise
- Procéder à l'analyse de faisabilité en termes de coûts et de bénéfices
- Elaborer des stratégies d'approvisionnement à partir de la stratégie informatique
- Passer en revue et analyser les conséquences des implémentations
- Evaluer l'impact des nouvelles technologies sur le métier de l'entreprise
- Evaluer les avantages des nouvelles technologies, leur potentiel de création de valeur et les possibles avantages concurrentiels
- Comprendre l'architecture informatique et analyser l'impact de la stratégie d'entreprise sur celle-ci
- Evaluer l'impact des lois et autres réglementations en vigueur sur les exigences métiers

4.3.1.2 Elaborer les accords de niveau de service en fonction des besoins des clients et des propres performances

Description de la compétence opérationnelle

Définit, valide et fait appliquer, à l'interface entre le fournisseur et le bénéficiaire de services, les accords de niveau de service (SLA) portant sur la capacité et la disponibilité des services informatiques et sur les contrats de sous-traitance pour les services proposés. Négocie le niveau de performance des services en tenant compte des besoins et des ressources du client et de l'entreprise.

Niveau d'exigences

Négocie les nouvelles conditions des SLA en accord avec les objectifs généraux. S'assure de l'accomplissement des résultats prévus.

Cela englobe:

- Evaluer le niveau de service fourni par rapport aux SLA
- Développer des objectifs en termes de niveau de service
- Utiliser des méthodes et des métriques de gestion de la qualité
- Anticiper les interruptions de service potentielles et les risques éventuels

4.3.1.3 Développer un business case

Description de la compétence opérationnelle

S'occupe de la conception et de la structure d'un business case en vue de présenter l'impact entrepreneurial des projets informatiques. Cette tâche englobe l'identification d'approches alternatives, telles que les projections de retour sur investissement. Tient compte des modèles d'approvisionnement possibles et applicables. Présente l'analyse des coûts-bénéfices, arguments probants à l'appui étayant la stratégie choisie. S'assure de la conformité avec les stratégies technologique et d'entreprise. Communique et vend le business case aux parties prenantes concernées et traite des intérêts politiques, financiers et organisationnels.

Niveau d'exigences

Etablit une analyse des chances de réussite du business case.

Cela englobe:

- Identifier et traiter les éléments essentiels d'un service ou les propositions de valeur d'une solution
- Définir les canaux de création de valeur appropriés
- Elaborer une analyse SWOT concluante
- Consigner les prévisions de rendement
- Fixer les jalons de la réalisation du business case

4.3.1.4 Initialiser et planifier des projets visant à exploiter le potentiel des TIC

Description de la compétence opérationnelle

Analyse et définit, dans la perspective d'initialiser un projet sur décision de l'entreprise, l'état actuel et l'état planifié. Evalue, en adoptant une démarche critique et dans l'optique concrète de lancer le projet, la rentabilité, les facteurs de risque, les opportunités, les forces et les faiblesses. Elabore des plans structurés, établit des calendriers et pose des jalons tout en s'assurant de l'optimisation des activités et des ressources. Gère les demandes de changement. Définit l'état visé et donne un aperçu des exigences documentaires supplémentaires en résultant. Détermine le volume approprié des livrables, exigences réglementaires incluses.

Niveau d'exigences

Conduit et prend la responsabilité de la planification complète du projet ou du produit.

Cela englobe:

- Identifier les objectifs de la solution
- Définir le plan de communication, identifier les utilisateurs types et produire la documentation correspondant à leurs besoins
- Elaborer des plans qualité pour les projets
- Organiser et assurer la communication des informations aux décideurs en fonction du niveau hiérarchique
- Gérer le processus de développement
- Gérer le processus de demande de changement (change request)

4.3.1.5 Soutenir l'implémentation de la stratégie informatique et de l'architecture

Description de la compétence opérationnelle

Définit, détaille, actualise et met en place, sur la base de la stratégie informatique, une approche formelle pour implémenter des solutions nécessaires au développement et à l'exploitation de l'architecture des SI ainsi qu'à la réalisation des objectifs stratégiques. Identifie les modifications nécessaires et les composants concernés: matériels, logiciels, applications, processus, plateforme technologique. Prend en compte, pour toutes les décisions techniques, l'interopérabilité, l'évolutivité, la facilité d'utilisation et la sécurité. S'assure de la correspondance entre l'évolution de l'entreprise et la progression technologique.

Niveau d'exigences

Mobilise les connaissances des experts pour définir de façon pertinente la technologie et les caractéristiques nécessaires à la construction de multiples projets de TIC, d'applications ou d'améliorations d'infrastructure.

Cela englobe:

- Donner un avis expert pour résoudre des problèmes techniques complexes et assurer la mise en œuvre des meilleures solutions d'architecture
- Mobiliser ses connaissances technologiques dans divers domaines pour construire et mettre en place l'architecture
- Comprendre les objectifs de l'entreprise et les facteurs qui vont influencer les composants de l'architecture
- Contribuer à la communication des standards, des principes et des objectifs de l'architecture

4.3.1.6 Concevoir des applications en tenant compte de la politique SI et des besoins des parties prenantes

Description de la compétence opérationnelle

Analyse l'environnement technique, applicatif et organisationnel, précise et actualise le modèle d'implémentation pour l'application en adéquation avec la politique SI et les besoins des utilisateurs et du client. Evalue les coûts de développement, d'installation et de maintenance de l'application visée.

Identifie les options techniques pour le développement de la solution. Conçoit la solution en fonction des résultats obtenus par le biais de différents langages de modélisation. S'assure que tous les aspects tiennent compte de l'interopérabilité, de l'utilisabilité et de la sécurité. Identifie une application et un environnement pilotes pour faire valider le modèle par des utilisateurs représentatifs en se basant sur des méthodes de développement appropriées.

Niveau d'exigences

Organise le plan d'ensemble de la conception de l'application.

Cela englobe:

- Identifier les parties prenantes et leurs intérêts
- Rassembler, formaliser et valider les exigences fonctionnelles et non fonctionnelles
- Appliquer des modèles d'estimation et utiliser les données disponibles pour évaluer les coûts des différentes phases du cycle de vie d'un logiciel
- Evaluer l'utilisation de prototypes pour la validation des exigences
- Elaborer et organiser le plan global de conception d'applications
- Établir les exigences fonctionnelles en partant des exigences prédéfinies
- Anticiper la pertinence de diverses méthodes de développement d'applications dans le scénario actuel
- Etablir une communication systématique et suivie avec les clients, les utilisateurs et les parties prenantes

4.3.1.7 Identifier les potentiels des TIC pour concevoir des innovations contribuant au développement des affaires

Description de la compétence opérationnelle

Etudie en détail les dernières innovations technologiques pour aider à la compréhension des technologies en évolution. Met au point des solutions originales pour l'intégration de nouvelles technologies dans les produits, applications et services ou dans la création de nouvelles solutions en tenant compte de la situation actuelle de l'entreprise, de sa stratégie et de ses objectifs.

Niveau d'exigences

Mobilise une large gamme de connaissances expertes en nouvelles technologies tout en faisant preuve d'une compréhension approfondie de l'entreprise pour envisager et formuler des solutions pour le futur. Fournit un point de vue expert pour guider l'équipe dirigeante vers des décisions stratégiques.

Cela englobe:

- Surveiller les sources d'informations et les évaluer régulièrement
- Identifier les possibilités de développement de l'entreprise offertes par les nouvelles technologies
- Identifier des solutions d'avenir et examiner les partenariats potentiels

4.3.1.8 Evaluer l'écoresponsabilité dans le domaine des TIC et l'intégrer dans la planification

Description de la compétence opérationnelle

Evalue l'impact des solutions informatiques en termes d'écoresponsabilité en tenant compte de la consommation énergétique. Conseille les parties prenantes du domaine des TIC en matière d'alternatives durables compatibles avec la stratégie de l'entreprise. Applique une politique écoresponsable d'achat et de vente des produits informatiques.

Niveau d'exigences

Met en avant la sensibilisation, la formation et l'engagement pour la mise en place d'un développement durable et utilise les outils nécessaires pour soutenir cette approche.

Cela englobe:

- Surveiller et mesurer la consommation d'énergie des solutions TIC
- Intégrer des propositions dans les projets pour soutenir les dernières stratégies de développement durable
- Maîtriser les contraintes des normes et standards internationaux sur les TIC en matière de développement durable

4.3.1.9 Concevoir des solutions créatives pour fournir de nouveaux concepts, idées, produits ou services

Description de la compétence opérationnelle

Favorise l'innovation au sein de l'entreprise pour concevoir des systèmes d'information globaux orientés vers l'avenir. Promeut une pensée ouverte et innovante pour exploiter les avancées technologiques conformément aux besoins de l'entreprise et de la société.

Niveau d'exigences

A une pensée indépendante et une conscience technologique permettant l'intégration de concepts disparates dans des solutions originales.

Cela englobe:

- Identifier les avantages et les améliorations que procure l'adoption de nouvelles technologies
- Créer une preuve du concept (Proof of Concept [Poc])
- Penser sans idées préconçues
- Identifier les bonnes ressources

4.3.2 Domaine de compétences opérationnelles 2

Développer des systèmes associant des éléments de la technologie de l'information et de l'entreprise

4.3.2.1 Définir un système informatique en tenant compte des besoins du client

Description de la compétence opérationnelle

Définit les exigences en tenant compte des besoins du client. Adapte les solutions existantes en procédant, par exemple, au portage d'une application vers un autre système d'exploitation. Teste, documente et communique sur les étapes de développement du produit. Choisit les options techniques appropriées au développement comme la réutilisation, l'amélioration ou la reconfiguration de composants existants. Optimise efficacité, coûts et qualité. Valide les résultats avec les représentants des utilisateurs type, intègre et garantit la solution dans son ensemble.

Niveau d'exigences

Développe des applications de manière créative et contribue à choisir les options techniques appropriées.

Cela englobe:

- Communiquer et expliquer au client la conception/le développement
- Faire des essais et évaluer leurs résultats en regard des spécifications du produit
- Tenir compte des directives applicables aux architectures logicielles et matérielles
- Développer des interfaces utilisateur, des composants logiciels métiers et des composants logiciels embarqués
- Gérer et garantir un haut niveau de cohésion et de qualité au sein de développements complexes de logiciels
- Garantir la qualité de la mise en œuvre des exigences
- Comprendre et appliquer les modèles de données
- Instaurer une bonne coopération avec les équipes de développement et de conception d'applications

4.3.2.2 Intégrer des composants dans un système existant ou nouveau

Description de la compétence opérationnelle

Intègre des composants matériels, logiciels ou des sous-systèmes dans un système existant ou totalement nouveau. Respecte les processus et les procédures établis, comme la gestion de configuration et la maintenance de packages. Prend en compte la compatibilité des modules existants ou nouveaux pour assurer l'intégrité du système, son interopérabilité et la sécurité de l'information. Vérifie et teste la capacité et les performances du système et documente son intégration réussie.

Niveau d'exigences

Prend en compte ses propres actions et celles de son équipe dans le processus d'intégration. Respecte les normes et les procédures appropriées de contrôle des changements pour maintenir l'intégrité des fonctionnalités et la fiabilité de l'ensemble du système.

Cela englobe:

- Mesurer la performance d'un système avant, pendant et après son intégration
- Documenter les fonctions, les problèmes et les activités de maintenance corrective y relatives
- Comparer les besoins des clients avec les produits développés
- Vérifier que les capacités et l'efficacité des systèmes intégrés correspondent aux spécifications
- Sécuriser et sauvegarder les données pour garantir leur intégrité pendant l'intégration du ou des systèmes

4.3.2.3 Développer des procédures systématiques de test sur les exigences d'utilisabilité du client et sur des systèmes informatiques

Description de la compétence opérationnelle

Sélectionne et exécute des procédures systématiques de test sur des systèmes informatiques ou sur les exigences d'utilisabilité du client pour garantir la conformité avec les spécifications de conception. S'assure que les nouveaux composants ou systèmes ou ceux mis à jour fonctionnent comme prévu. Garantit la conformité aux standards internes, externes, nationaux et internationaux, ce qui inclut les normes de santé, de sécurité, d'utilisabilité, de performance, de fiabilité et de compatibilité. Produit des documents et des rapports attestant des exigences de certification.

Niveau d'exigences

Mobilise des expertises pour superviser des campagnes de tests complexes. Garantit la documentation des tests et des résultats pour fournir des éléments d'information aux responsables concernés du ou des processus, tels que les concepteurs, les utilisateurs ou les techniciens en charge de la maintenance. Assure la responsabilité de la conformité avec les procédures de test incluant une traçabilité documentée.

Cela englobe:

- Elaborer et gérer une campagne de tests
- Gérer et évaluer les processus de test
- Concevoir les tests de systèmes informatiques
- Préparer et exécuter les tests de systèmes informatiques
- Consigner et documenter les tests et leurs résultats

4.3.2.4 Déployer des solutions selon les consignes générales de bonne pratique

Description de la compétence opérationnelle

Effectue, sur la base des consignes générales de bonne pratique, les interventions programmées nécessaires pour mettre en œuvre la solution, y compris l'installation, la mise à jour ou la mise hors service.

Configure les matériels, les logiciels et le réseau pour assurer l'interopérabilité des composants du système et corrige toute incompatibilité ou anomalie liée. A recours à des ressources spécialisées supplémentaires si nécessaire, comme des fournisseurs réseau. Délivre formellement une solution entièrement opérationnelle à l'utilisateur et complète la documentation avec les informations pertinentes, y compris les caractéristiques des équipements, ainsi que les paramètres de configuration et les données relatives à la performance.

Niveau d'exigences

Prend en compte ses propres actions et celles des autres pour fournir des solutions et initier une compréhension commune et des échanges avec les parties prenantes. Mobilise l'expertise de spécialistes pour influencer le développement de solutions et pour fournir conseil et assistance.

Cela englobe:

- Organiser le processus de déploiement et la mise en place des produits
- Organiser et planifier les activités de bêta tests et de tests de solutions dans leur environnement opérationnel définitif
- Configurer les composants à tous les niveaux pour garantir une interopérabilité globale correcte
- Identifier et mobiliser l'expertise nécessaire à la résolution de problèmes d'interopérabilité
- Organiser et contrôler les prestations de support et de formation utilisateur pendant le démarrage du système
- Organiser l'alimentation des bases de données et gérer la migration des données
- Collaborer pour modifier le code d'un tiers

4.3.2.5 Produire une documentation conforme aux besoins

Description de la compétence opérationnelle

Produit des documents décrivant les produits, services, composants et applications pour établir la conformité avec les besoins documentaires appropriés. Sélectionne le style et les moyens les plus appropriés pour les supports de présentation. Crée des modèles pour les systèmes de gestion de documents. S'assure que les fonctions et caractéristiques sont correctement documentées. Vérifie que les documents existants sont valides et à jour.

Niveau d'exigences

Adapte le niveau de détail à l'objectif de la documentation et au public cible.

Cela englobe:

- Observer et mettre en place une utilisation efficace des standards et normes professionnels de publication
- Préparer des modèles pour les publications partagées
- Organiser et contrôler le processus de gestion du contenu
- Maintenir la cohérence des publications avec la solution pendant toute sa durée de vie

4.3.2.6 Evaluer et introduire des systèmes informatiques conformément aux spécifications

Description de la compétence opérationnelle

Spécifie et évalue les composants logiciels et/ou matériels conformes aux spécifications requises et répondant aux exigences de coûts, qualité, délai, efficacité énergétique, sécurité des informations et protection des données. Suit une méthodologie systématique d'analyse et de construction des composants et interfaces requis. Développe des modèles de structure du système et exécute des simulations du comportement du système. Réalise des tests unitaires et de système pour confirmer la satisfaction des exigences.

Niveau d'exigences

Maîtrise la complexité en développant des procédures standardisées et une architecture supportant le développement d'un produit cohérent. Etablit un ensemble d'exigences qui guideront la conception du système. Identifie quelles exigences doivent être assignées à quels éléments du système.

Cela englobe:

- Communiquer et expliquer au client la conception/le développement
- Lancer des tests et évaluer leurs résultats par rapport aux spécifications du produit
- Appliquer les architectures logicielles et/ou matérielles adaptées
- Concevoir l'architecture système, les interfaces utilisateur, des composants logiciels métiers et des composants logiciels embarqués
- Gérer et garantir un haut niveau de cohésion et de qualité au sein de développements complexes de logiciels

4.3.3 Domaine de compétences opérationnelles 3

Utiliser des systèmes de l'informatique de gestion

4.3.3.1 Offrir aux utilisateurs un soutien orienté solution et optimiser les performances du système

Description de la compétence opérationnelle

Répond aux demandes et problèmes des utilisateurs en enregistrant les informations pertinentes. S'assure de leur résolution, fait remonter les incidents survenus et optimise les performances du système en accord avec les niveaux de service (SLA) définis. Sait comment contrôler le résultat d'une solution proposée et la satisfaction client qui en résulte.

Niveau d'exigences

Gère le processus de support et est responsable du niveau de SLA validé. Planifie l'allocation des ressources pour obtenir les niveaux de service requis. Agit de façon créative et met en œuvre une amélioration constante du service.

Cela englobe:

- Interroger les utilisateurs pour identifier clairement les symptômes
- Analyser les symptômes pour distinguer une erreur de l'utilisateur d'une défaillance technique
- Déployer des outils d'assistance pour un traçage systématique des sources d'erreur ou de défaillance technique
- Communiquer avec les utilisateurs et fournir des instructions concernant la résolution de problèmes
- Enregistrer et interpréter les problèmes pour soutenir le développement et l'intégrité des outils de support en ligne

4.3.3.2 Soutenir le développement des systèmes informatiques et procéder à une implémentation conforme des SLA

Description de la compétence opérationnelle

Met en œuvre et accompagne l'évolution d'une solution informatique. Contrôle et planifie de manière efficace des modifications de logiciels ou de matériel informatique afin d'empêcher que des mises à niveau n'aient des effets imprévisibles. Réduit au minimum les interruptions de service liées au changement et se conforme au contrat de service (SLA) défini. S'assure que les procédures de sécurité de l'information sont prises en compte.

Niveau d'exigences

Assure l'intégrité du système en vérifiant l'application des mises à jour fonctionnelles, des ajouts de logiciels ou de matériel et des opérations de maintenance. Satisfait aux exigences budgétaires.

Cela englobe:

- Partager des spécifications fonctionnelles et techniques avec les équipes informatiques chargées de la maintenance et celles responsables de l'évolution des solutions informatiques
- Gérer la communication entre les équipes informatiques chargées de la maintenance et celles chargées de l'évolution du système d'information
- Analyser l'impact des changements techniques/fonctionnels sur les utilisateurs
- Anticiper toutes les actions nécessaires pour limiter l'impact des changements (formations, documentation, nouveaux processus)

4.3.3.3 Garantir une administration des services conforme aux SLA

Description de la compétence opérationnelle

Garantit une prestation de service en accord avec le niveau de service (SLA) établi. Prend des mesures préventives pour garantir des applications et infrastructures informatiques stables et sécurisées afin d'éviter d'éventuelles interruptions de service, en tenant compte des problématiques de gestion de capacité et de sécurité des informations. Tient à jour la base de données des documents d'exploitation et enregistre tous les incidents de service dans un journal. Gère les outils de contrôle et de gestion (p. ex. les scripts, les procédures). Maintient les services du système d'information (SI) et prend des mesures préventives si nécessaire.

Niveau d'exigences

Etablit le planning des tâches opérationnelles. Gère les coûts et le budget alloué en fonction des procédures internes et des contraintes externes. Détermine le nombre optimal de personnes nécessaires pour assurer la gestion opérationnelle du SI.

Cela englobe:

- Appliquer les processus qui englobent les stratégies de prestation de services informatiques des organisations
- Rédiger et compléter la documentation utilisée dans la prestation de services informatiques
- Analyser la fourniture de prestations de services et transmettre ses résultats aux responsables
- Planifier et superviser la charge de travail/les exigences de la main-d'œuvre pour une prestation de service efficace et productive

4.3.3.4 Identifier et résoudre les problèmes dans le système

Description de la compétence opérationnelle

Identifie l'origine des incidents et les résout. Adopte une démarche préventive pour éviter ou identifier les sources des problèmes informatiques. Met en place un système de gestion de connaissances basé sur la récurrence d'erreurs habituelles.

Niveau d'exigences

Dirige et est responsable de l'ensemble du processus de gestion des problèmes. Prévoit et garantit la disponibilité de ressources humaines bien formées, d'outils et d'équipements de diagnostic pour faire face à des incidents urgents. Possède une grande expertise lui permettant d'anticiper les défaillances de composants critiques et de prévoir une restauration (du système) réduisant au minimum le temps d'arrêt. Met en place des processus de remontée des incidents pour mobiliser les ressources appropriées à chaque incident.

Cela englobe:

- Contrôler l'évolution des problèmes tout au long du cycle de vie et assurer une communication efficace
- Identifier les défaillances potentielles de composants critiques et agir pour limiter l'effet de ces défaillances
- Conduire et analyser des audits de gestion des risques et prendre les mesures appropriées
- Affecter les ressources appropriées aux activités de maintenance, en tenant compte du coût et des risques
- Communiquer avec toutes les parties prenantes pour garantir le déploiement de ressources appropriées, internes ou externes, de façon à limiter les interruptions

4.3.4 Domaine de compétences opérationnelles 4

Faciliter le développement de systèmes innovants de l'informatique de gestion

4.3.4.1 Participer au développement de la stratégie de sécurité de l'information

Description de la compétence opérationnelle

Définit, améliore et précise la stratégie de sécurité de l'information. Identifie les valeurs clés correspondantes à intégrer dans le système de gestion des TIC. Utilise des normes définies pour formuler des objectifs, identifie les rôles et attribue les compétences.

Niveau d'exigences

Exploite la connaissance de nombreux experts pour utiliser au mieux et permettre la mise en place de normes et de bonnes pratiques.

Cela englobe:

- Développer ou analyser de manière critique la stratégie de sécurité de l'information de l'entreprise
- Appliquer les normes appropriées, les bonnes pratiques et les obligations légales en matière de sécurité de l'information
- Anticiper les changements nécessaires dans la stratégie de sécurité de l'information de l'organisation

4.3.4.2 Participer au développement de la stratégie de qualité informatique

Description de la compétence opérationnelle

Définit, améliore et précise la stratégie de qualité informatique. Identifie les valeurs clés correspondantes à intégrer dans le système de gestion des TIC. Utilise des normes définies pour formuler des objectifs, identifie les rôles et attribue les compétences.

Niveau d'exigences

Exploite la connaissance de nombreux experts pour utiliser au mieux et permettre la mise en place de normes et de bonnes pratiques.

Cela englobe:

- Définir des directives/critères de qualité informatique pour satisfaire aux standards et aux normes de performance de l'organisation ainsi qu'aux objectifs de satisfaction des utilisateurs
- Appliquer des normes et les bonnes pratiques pour maintenir la qualité de l'information

4.3.4.3 Définir des mesures de formation pour garantir les compétences informatiques de groupes cibles

Description de la compétence opérationnelle

Définit et met en place les compétences informatiques pour répondre aux besoins et défauts de compétences de l'organisation. Structure, organise et planifie des programmes de formation, évalue la qualité de la formation grâce à un processus de feed-back et met en œuvre une démarche d'amélioration continue. Adapte les plans de formation pour répondre à une demande changeante.

Niveau d'exigences

Analyse les lacunes en matière de compétences, détaille les exigences particulières et identifie les sources potentielles de prestation de formation. Possède une très bonne connaissance du marché de la formation et met en place un mécanisme de feed-back pour évaluer la valeur ajoutée des programmes de formation alternatifs.

Cela englobe:

- Organiser une offre de service de formation et d'enseignement en regard des besoins du marché ou de l'entreprise
- Commercialiser de manière convaincante une offre de service de formation et d'enseignement
- Analyser les données de feed-back et les exploiter pour améliorer l'offre de formation
- Concevoir des cours et des sessions de formation pour répondre aux besoins de formation des groupes cibles
- Communiquer aux parties prenantes les besoins en développement afin de pouvoir remplir les exigences de l'organisation

4.3.4.4 Effectuer des achats conformes aux prescriptions formelles et légales

Description de la compétence opérationnelle

Applique une procédure d'achat cohérente, comprenant la mise en place des sous-processus suivants: définition des exigences, identification des fournisseurs, analyse de propositions, évaluation de l'efficacité énergétique et de la conformité environnementale des produits, évaluation des fournisseurs et de leurs processus, négociation des contrats, choix des fournisseurs et conclusion de contrats. Garantit que la totalité du processus d'achat est adaptée à l'objectif.

Niveau d'exigences

Exploite la connaissance d'experts pour déployer un processus d'achat en s'assurant des bonnes relations commerciales avec les fournisseurs. Sélectionne les fournisseurs, les produits et les services en évaluant leur performance, leur coût, leur rapidité d'exécution et leur qualité.

Cela englobe:

- Consigner et interpréter les spécifications des produits/services dans un catalogue d'exigences
- Analyser les offres et propositions reçues
- Négocier les modalités, les conditions et les prix
- Gérer le budget achat
- Mener l'amélioration du processus d'achat
- Contrôler que les processus d'achat respectent les conditions légales, y compris en termes de propriété intellectuelle (IPR)

4.3.4.5 Etablir des offres de services informatiques en collaboration avec les divisions internes

Description de la compétence opérationnelle

Développe des propositions pour satisfaire aux besoins des clients. Collabore avec les partenaires internes pour ajuster la solution proposée (service ou produit) à la capacité, pour l'organisation, de la délivrer.

Niveau d'exigences

Organise la collaboration entre les divisions internes concernées. Facilite la comparaison entre les exigences du client et les solutions disponibles «sur étagère».

Cela englobe:

- Procéder à une évaluation des conditions-cadres (marché p. ex.)
- Etablir une offre de manière autonome et/ou coordonner des équipes interdisciplinaires pour élaborer des offres et soutenir activement ces équipes dans leur travail
- Garantir la qualité de l'offre et le respect des délais de soumission

4.3.4.6 Présenter aux clients les avantages des produits afin de promouvoir les ventes

Description de la compétence opérationnelle

Démontre la valeur ajoutée des produits ou services de l'organisation à des clients existants ou potentiels. Met en place un soutien à la vente pour assurer une réponse efficace aux demandes des clients. Comprend les besoins des clients et accompagne le processus de vente.

Niveau d'exigences

Contribue au processus de vente en présentant efficacement des services ou des produits aux clients.

Cela englobe:

- Elaborer des descriptifs de produits conformes au marché et les présenter en tenant compte des spécificités des clients
- Soutenir activement le processus de vente
- Réagir par anticipation aux changements d'activité des clients et les communiquer aux directions métiers internes
- Contribuer à la création de relations durables avec les clients
- Recommander des canaux de vente (p. ex. vente directe, canaux en ligne) adaptés à la livraison du produit ou de la solution

4.3.4.7 Garantir le respect des contrats

Description de la compétence opérationnelle

Organise et négocie les contrats conformément aux processus de l'organisation. Garantit que la conclusion et l'exécution du contrat satisfont aux normes de qualité et respectent les exigences de conformité. Evalue la conformité des fournisseurs aux normes juridiques, de santé, de sûreté et de sécurité et signale les écarts. Entretient de manière active une communication régulière avec les fournisseurs.

Niveau d'exigences

Evalue l'exécution des contrats en surveillant les indicateurs de performance. Garantit la performance de la chaîne d'approvisionnement complète. Influe sur les termes de renouvellement des contrats.

Cela englobe:

- Négocier les termes et conditions d'un contrat
- Faire preuve de discernement et de souplesse dans la négociation d'un contrat en accord avec les règles et les politiques internes

4.3.4.8 Contribuer à la gestion entrepreneuriale de la connaissance et de l'information

Description de la compétence opérationnelle

Crée une structure d'information pour permettre l'exploitation et l'optimisation des informations et pour les développer en connaissances au profit de l'entreprise. Maîtrise les bons outils à déployer pour créer, extraire, maintenir, enregistrer, renouveler et diffuser les connaissances liées à l'activité afin d'en tirer profit.

Niveau d'exigences

Analyse les processus métiers et les exigences associées en matière d'information et de connaissance et fournit la structure la plus appropriée.

Cela englobe:

- Recueillir et structurer les connaissances internes et externes et les besoins d'information
- Soutenir la mise en place d'une gestion de la connaissance
- Assurer la disponibilité de l'information/de la connaissance en fonction de la situation et des besoins
- Garantir le respect de la propriété intellectuelle et de la vie privée
- Appliquer des méthodes d'analyse et d'évaluation de bases de données (p. ex. data mining)

4.3.4.9 Mettre en œuvre une ingénierie des exigences relatives aux solutions informatiques

Description de la compétence opérationnelle

Recense les besoins des clients internes ou externes. Implique tous les participants pour garantir que la solution est en adéquation avec les exigences métiers. Propose différentes solutions pour atteindre un résultat conforme aux souhaits de l'utilisateur. Conseille le client dans le choix d'une solution appropriée. Agit comme un défenseur de la solution choisie et s'engage dans sa mise en œuvre ou son processus de configuration afin que les exigences du client soient respectées.

Niveau d'exigences

Exploite un large éventail d'expertises liées à l'activité des clients pour proposer des solutions à leurs besoins métiers. Donne des conseils d'expert au client en lui proposant des solutions et des fournisseurs.

Cela englobe:

- Analyser et formaliser les processus métiers
- Concevoir, réaliser et gérer une ingénierie des exigences
- Présenter les coûts et les avantages des solutions informatiques

4.3.4.10 Contribuer à la mise en place du marketing numérique de l'entreprise

Description de la compétence opérationnelle

Comprend les principes fondamentaux du marketing numérique. Connaît les différences entre les approches traditionnelles et numériques. Sait évaluer les différents canaux (marketing) disponibles et utilise des méthodes de mesure. Respecte la protection des données et la vie privée.

Niveau d'exigences

Participe à la planification globale du marketing numérique en s'appuyant sur divers canaux de marketing.

Cela englobe:

- Comprendre comment les technologies internet et web peuvent être utilisées à des fins de marketing
- Accompagner le marketing axé sur des groupes cibles
- Analyser des chiffres clés
- Comprendre les questions liées aux environnements en ligne

4.3.5 Domaine de compétences opérationnelles 5

Gérer des systèmes de l'informatique de gestion

4.3.5.1 Aménager son propre domaine de responsabilité en accord avec la gestion globale de l'entreprise

Description de la compétence opérationnelle

Participe à la gestion de l'entreprise en apportant ses compétences spécifiques, promeut les possibilités et les exigences liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et met en œuvre les mesures requises dans son propre domaine de responsabilité.

Niveau d'exigences

Utilise, en fonction de l'échelon de cadre concerné, des compétences en management approfondies, stratégiques et opérationnelles afin de contribuer à la gestion de l'entreprise et notamment de donner des impulsions à son propre domaine de responsabilité.

Cela englobe:

- Déterminer et interpréter l'importance économique de l'entreprise dans l'environnement de marché
- Analyser les influences de l'environnement, des parties prenantes et des thèmes d'interaction
- Aménager des moments d'ordre ou d'organisation (selon le modèle de management de St-Gall) de la gestion d'entreprise conformément à la position personnelle
- Evaluer des processus d'entreprise et élaborer des propositions d'optimisation en matière de numérisation
- Etablir et entretenir des relations commerciales entre toutes les parties prenantes et encourager une culture de communication empreinte de confiance

4.3.5.2 Evaluer l'acceptation de produits et de services

Description de la compétence opérationnelle

Identifie et analyse la demande (attente) et évalue l'accueil par le marché de nouveaux produits ou services. Evalue les possibilités pour l'organisation ou le domaine de services de satisfaire aux exigences futures de fonction et de qualité. Utilise un système de mesure approprié pour préciser les bonnes orientations aux secteurs spécialisés.

Niveau d'exigences

Exploite les savoir-faire pour fournir des prévisions à court terme à partir des données du marché et de l'évaluation des capacités de production et de vente de l'organisation.

Cela englobe:

- Appliquer des techniques pour proposer des perspectives réalistes
- Effectuer des analyses relatives à l'acceptation des offres existantes
- Générer des prévisions qui anticipent l'évolution des attentes des bénéficiaires de prestations
- Comparer les analyses et les prévisions et identifier les décalages éventuels
- Interpréter les données de recherche externes et analyser l'information

4.3.5.3 Conduire le déroulement de projets

Description de la compétence opérationnelle

Planifie et dirige des projets ou des portefeuilles de projets. Définit les tâches, les responsabilités, les points de contrôle critiques, les ressources, les besoins en compétence, les interfaces et le budget. Optimise les coûts et le délai, évite les erreurs et s'attache à atteindre un niveau de qualité élevé. Elabore des plans d'urgence pour faire face aux problèmes imprévus lors de la mise en œuvre. Livre les projets dans les temps, respecte le budget et les exigences initiales. Crée et tient à jour les documents pour faciliter le suivi de l'avancement du projet.

Niveau d'exigences

Prend en compte ses propres activités en accomplissant sa tâche dans les limites du projet, en effectuant des choix, en donnant des instructions et en optimisant les tâches et les ressources. Gère et supervise les relations dans l'équipe. Planifie et fixe les objectifs de l'équipe et les livrables et documente les résultats.

Cela englobe:

- Définir le plan d'un projet en le décomposant en tâches individuelles
- Optimiser les échéances et la réalisation des objectifs en s'appuyant sur les priorités définies par consensus entre les différentes parties prenantes
- Déléguer les tâches et gérer les contributions des membres de l'équipe de manière appropriée
- Identifier les risques d'un projet et élaborer un plan d'action pour les limiter
- Communiquer l'avancement du projet à toutes les parties prenantes, sur des sujets comme la maîtrise des coûts, le planning des réalisations, le contrôle qualité, la prévention des risques et les modifications apportées aux spécifications du projet
- Gérer un portefeuille de projets et identifier les dépendances entre les projets

4.3.5.4 Assurer la gestion des risques dans son domaine de responsabilité

Description de la compétence opérationnelle

Met en œuvre la gestion du risque dans les systèmes d'information en appliquant les politiques et procédures de gestion du risque définies par l'entreprise. Evalue les risques informatiques encourus par l'organisation. Documente les risques possibles et les plans d'action pour les réduire.

Niveau d'exigences

Comprend et applique les principes de gestion des risques et recherche des solutions informatiques permettant de limiter les risques identifiés.

Cela englobe:

- Développer un plan de gestion des risques pour identifier les actions préventives nécessaires
- Communiquer les résultats des analyses de risques et les processus de gestion des risques de l'entreprise
- Concevoir et documenter les processus de gestion et d'analyse des risques
- Mettre en œuvre les mesures de réduction des risques et de contingence

4.3.5.5 Optimiser les processus régissant la fourniture de services TIC

Description de la compétence opérationnelle

Suit une méthodologie systématique pour évaluer, concevoir et mettre en œuvre des processus ou des changements de technologies pour aboutir à une optimisation mesurable. Evalue les effets d'un changement de processus.

Niveau d'exigences

Exploite des expertises pour analyser des processus informatiques existants et déterminer de possibles optimisations. Fournit des recommandations pour des changements de processus basées sur des arguments fondés.

Cela englobe:

- Rédiger, documenter et évaluer les processus et procédures
- Proposer des changements de procédure pour faciliter et rationaliser les déroulements
- Mettre en œuvre des changements de processus

4.3.5.6 Gérer la qualité de la fourniture de services TIC

Description de la compétence opérationnelle

Met en œuvre une politique de qualité informatique destinée à maintenir et à améliorer la mise à disposition de services et de produits. Planifie et définit des indicateurs pour gérer la qualité en accord avec la stratégie informatique. Vérifie la pertinence des indicateurs de qualité et suggère des recommandations pour orienter l'amélioration continue de la qualité.

Niveau d'exigences

Evalue les indicateurs de performance et les processus de gestion de la qualité en accord avec la politique qualité TIC et propose des mesures.

Cela englobe:

- Proposer une manière d'appliquer les méthodes, les outils et les procédures afin de mettre en œuvre la politique qualité de l'organisation
- Evaluer les tâches d'un processus pour en identifier les forces et les faiblesses
- Assister les responsables de processus dans la mesure et l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des processus
- Développer et surveiller des indicateurs de qualité
- Réaliser des audits de qualité

4.3.5.7 Contribuer à la mise en œuvre des changements induits par de nouvelles solutions numériques

Description de la compétence opérationnelle

Evalue l'impact possible des nouvelles solutions numériques sur l'organisation et la culture de l'entreprise. Définit les besoins de l'entreprise et détermine les avantages qui découleraient du changement pour ses activités. Gère la mise en œuvre du changement en tenant compte des problématiques structurelles et culturelles. Maintient la continuité de l'activité et des processus tout au long des changements, en en contrôlant l'impact et en effectuant toutes les actions de correction et les réglages nécessaires.

Niveau d'exigences

Accompagne la planification, la gestion et la mise en œuvre des changements métiers majeurs.

Cela englobe:

- Analyser les coûts et les avantages des changements métiers
- Sélectionner et élaborer des solutions et des changements en considérant leurs avantages, leurs risques et leur impact global
- Construire et documenter un plan de mise en œuvre des changements

4.3.5.8 Participer à la mise en œuvre des stratégies de sécurité de l'information

Description de la compétence opérationnelle

Participe à la mise en œuvre de la politique de sécurité de l'information dans l'entreprise. Contrôle et agit contre les intrusions, les fraudes et les violations ou fuites concernant la sécurité. Garantit l'analyse et la gestion des risques en matière de sécurité des données et de l'information. Passe en revue les incidents de sécurité, formule des recommandations concernant la stratégie et la politique de sécurité afin d'assurer l'amélioration continue des systèmes de sécurité.

Niveau d'exigences

Contrôle de manière systématique l'environnement pour identifier et définir les failles et les menaces. Consigne et fait remonter à ses supérieurs les non-conformités.

Cela englobe:

- Documenter la politique de gestion de sécurité de l'information
- Identifier et analyser les vulnérabilités et les faiblesses de l'entreprise face aux intrusions et aux attaques
- Etablir un plan d'action pour la gestion des risques
- Préparer et réaliser des audits de sécurité
- Définir et appliquer des techniques de contrôle et de test
- Définir des plans de reprise d'activité («recovery») et les mettre en œuvre en cas de crise

4.3.5.9 Contribuer à la conception et au respect de la gouvernance des TIC

Description de la compétence opérationnelle

Définit et contrôle la gestion des systèmes d'information dans l'entreprise. Prend en compte tous les paramètres internes et externes tels que la conformité aux normes légales et industrielles afin d'orienter la gestion du risque et le déploiement de ressources et d'en retirer un bénéfice commercial pour l'entreprise.

Niveau d'exigences

Contribue à la mise en œuvre de la stratégie de gouvernance des TIC en communiquant, diffusant et contrôlant les processus concernés.

Cela englobe:

- Gérer les différents modèles de gouvernance applicables et proportionnés
- Analyser le contexte métier de l'entreprise et son évolution
- Définir et mettre en œuvre des indicateurs clés de performance appropriés (KPI)
- Communiquer sur l'importance, les risques et les opportunités liés à la stratégie informatique pour l'entreprise

4.3.6 Domaine de compétences opérationnelles 6

Développer son leadership en tant que personnalité leader

4.3.6.1 Se gérer et se développer soi-même

Description de la compétence opérationnelle

Mène une réflexion sur ses points forts et ses points faibles et en tire des enseignements au profit de l'entreprise. Travaille à son développement personnel, identifie les opportunités et assume la responsabilité de ses actions.

Niveau d'exigences

Connaît, utilise de manière ciblée et développe ses principales compétences grâce à une réflexion sur soi et aux constats tirés de l'image que les autres lui renvoient. Pense globalement et agit selon une approche orientée solution.

Cela englobe:

- Etre conscient de ses propres valeurs et mettre son efficacité au service du leadership
- Accepter l'insécurité et la complexité et les gérer de manière productive
- Utiliser ses propres ressources de manière efficace
- Veiller à son évolution personnelle, apprendre (et désapprendre) et appliquer ces préceptes au quotidien
- Savoir gérer la critique et y voir une opportunité de se développer
- Etre prêt à s'investir, à s'engager (initiative) et à assumer la responsabilité de ses actions
- Etre disposé à acquérir de nouvelles connaissances de manière autonome et à apprendre de ses succès et de ses échecs
- Savoir gérer les changements de situation. Percevoir le changement comme une opportunité de développement de soi-même et de l'organisation
- Adopter une réflexion globale et systémique, être prêt à s'investir et à s'engager
- Appréhender de manière constructive des points de vue et des intérêts différents

4.3.6.2 Créer en tant que réseauteur des liens entre les personnes de l'entreprise et de son environnement, conduire des équipes et résoudre des situations de conflit

Description de la compétence opérationnelle

Crée, au sein de la structure hiérarchique ou dans une organisation de projet, une cohésion d'équipe entre les collaborateurs afin qu'ils tirent tous à la même corde et encourage une culture d'équipe constructive. Agit comme un réseauteur avec les autres divisions et à l'externe et favorise ainsi la collaboration.

Niveau d'exigences

Encourage une culture d'équipe saine, veille de façon autonome au développement professionnel, à la réalisation des objectifs et utilise activement le réseautage. Contrôle et développe les performances et le perfectionnement professionnel de ses collaborateurs.

Cela englobe:

- Définir ensemble des objectifs motivants pour l'équipe et les collaborateurs
- Concevoir les interactions au sein de l'équipe et définir les règles de la collaboration, favoriser et entretenir une culture d'équipe et de feed-back constructive
- Encourager la création en commun et une culture de l'erreur productive
- Utiliser et gérer l'organisation informelle pour une bonne interaction
- Construire des réseaux internes et externes et les rendre productifs
- Aborder les conflits de manière proactive, développer des solutions et utiliser de manière créative la diversité des perspectives

4.3.6.3 Faire montre d'assurance et être convaincant

Description de la compétence opérationnelle

Fait preuve d'assurance, se montre compétent et enthousiasmant dans un groupe de travail ou devant un large public. Utilise consciemment à cet effet la tonalité de la voix, le rythme de respiration et le langage corporel, tout comme le choix des mots et les bons médias.

Niveau d'exigences

Conçoit des présentations qui suscitent l'enthousiasme et les mène de manière convaincante. Persuade par une attitude professionnelle et adaptée au public cible, tant d'un point de vue technique que sur le plan de la communication.

Cela englobe:

- Utiliser consciemment sa voix et le langage corporel. Convaincre par le verbe
- Adapter les interventions en fonction du thème, de la situation et des interlocuteurs en utilisant consciemment le langage, la gestuelle et d'autres outils
- Se montrer authentique et sûr de soi
- Communiquer dans une langue nationale et en anglais commercial (niveau B1) de manière claire et compréhensible, en adéquation avec la situation, par écrit et oralement
- Parler de manière claire et pertinente
- Donner une image sereine et professionnelle. Savoir convaincre
- Porter un regard critique sur l'impact de son image/apparence et développer ses points forts individuels
- Connaître la technique du storytelling
- Appréhender rapidement les interdépendances complexes, en filtrer l'essentiel et les présenter de manière simplifiée et compréhensible
- Lors de négociations, se montrer sûr de soi, serein et convaincant et défendre de manière systématique ses propres intérêts et ceux de l'équipe

4.3.6.4 Maximiser l'apport de valeur de son équipe aux objectifs et aux résultats de l'organisation

Description de la compétence opérationnelle

Pense et agit de manière entrepreneuriale en tant que personnalité leader. Met en pratique la vision de l'entreprise et les valeurs en découlant. Maximise avec son équipe l'apport de valeur aux objectifs et aux résultats de l'organisation. Prépare des bases de décision solides, soutient les décisions.

Niveau d'exigences

Fait montre de sa compréhension entrepreneuriale dans le cadre de la définition de l'orientation à donner à l'entreprise, notamment en ce qui concerne les possibilités offertes par la numérisation et les exigences qu'elle implique, et garantit que les missions relevant de son domaine de responsabilité seront menées à bien en encourageant et en sollicitant un travail entrepreneurial et productif de la part des collaborateurs, sans paperasserie inutile.

Cela englobe:

- Connaître sa propre marge de décision, les risques et la responsabilité en découlant, fixer des priorités et agir dans un laps de temps approprié
- Examiner la situation. Evaluer les coûts et les risques et élaborer des approches de solutions adaptées
- Recueillir toutes les informations nécessaires à la prise de décision, développer des alternatives, fixer des priorités et trouver une solution dans un laps de temps approprié
- Prendre des mesures afin de garantir le succès à long terme de l'entreprise
- Utiliser les ressources à bon escient et de manière durable
- Connaître l'approche conceptuelle du Lean Management
- Veiller à ce que les objectifs se traduisent en résultats
- Gérer les risques et les coûts de manière transparente et assumer la responsabilité des résultats
- Encourager les innovations et trouver une issue à des thématiques ou problèmes (particulièrement difficiles)

4.3.6.5 Développer l'esprit d'initiative et la responsabilité individuelle au sein de l'équipe

Description de la compétence opérationnelle

Lors de la fourniture de prestations, la création de valeur pour le client constitue une préoccupation essentielle. Développe l'esprit d'initiative et la responsabilité individuelle au sein de l'équipe à travers une culture de l'apprentissage orientée vers l'action et tolérante face aux erreurs. Veille à toujours tenir compte du point de vue du client tout en prenant en considération les besoins de l'entreprise lors de la prise de décision.

Niveau d'exigences

Fait montre de sa capacité à prendre en compte de manière équilibrée les valeurs du client et les intérêts de l'entreprise et à obtenir des résultats équilibrés.

Cela englobe:

- Connaître et pouvoir appliquer les bases du «Customer Experience Design» et du «Design Thinking»
- Etablir une relation durable, stable et fructueuse avec le client et lui ouvrir ainsi de nouvelles perspectives
- Être à l'écoute du client, tenir compte de son point de vue et adopter le langage du client
- Identifier, comprendre, prendre au sérieux et couvrir de manière appropriée les besoins et les attentes du client
- Concilier les besoins de l'entreprise et les attentes du client et les intégrer dans des solutions jugées positives pour les deux parties

4.3.6.6 Encourager et solliciter les collaborateurs et l'équipe

Description de la compétence opérationnelle

Dirige en tant que «leader» les collaborateurs en montrant l'exemple et en les motivant. Permet à ses collaborateurs d'apporter leur pierre à l'édifice; dirige en adéquation avec la situation présente et la personne concernée. Adapte son comportement managérial au contexte et attribue des tâches aux collaborateurs selon leurs capacités. Délègue des tâches en tenant compte des responsabilités et des compétences.

Niveau d'exigences

Garantit, dans son domaine de responsabilité, une conduite efficace adaptée à la situation. Fournit en tant que leader des axes d'orientation dans un environnement dynamique et montre l'exemple.

Cela englobe:

- Diriger les collaborateurs selon la situation et de manière conséquente
- Accorder de l'intérêt aux collaborateurs et à leurs préoccupations (empathie)
- Déléguer des compétences et des responsabilités et utiliser la délégation contrôlée comme instrument de développement
- Diriger en fixant des objectifs et organiser régulièrement des entretiens avec les collaborateurs concernant la réalisation des résultats et le développement personnel
- Aider les collaborateurs à élargir leur horizon en fonction de leurs points forts
- Confier des missions aux collaborateurs en fonction de leurs capacités et de leurs besoins, encourager et solliciter l'autogestion des collaborateurs
- Connaître divers styles de conduite et les utiliser selon la situation
- Connaître et pouvoir évaluer les chances et les risques liés à divers modèles de conduite

5 Conditions d'admission

Avec CFC correspondant

La filière «Informaticien.ne de gestion ES avec CFC correspondant» est accessible à celui ou celle qui est en possession d'un:

- certificat fédéral de capacité d'informaticien.ne ou
- certificat fédéral de capacité de médiamaticien.ne ou
- certificat fédéral de capacité d'employé.e de commerce ou
- certificat fédéral de capacité de développeur/développeuse de business numérique[4] ou
- diplôme d'une école de commerce reconnue par la Confédération.

Sans CFC correspondant

La filière «Informaticien.ne de gestion ES sans CFC correspondant» est également accessible à celui ou celle qui est en possession d'un:

- certificat fédéral de capacité d'une autre profession avec au moins trois années de formation initiale

ou

- certificat de maturité gymnasiale

ou

- certificat étranger équivalent.

Les personnes pouvant attester une expérience professionnelle d'au moins deux ans en informatique de gestion et qui ne remplissent pas les critères d'admission «avec CFC correspondant» peuvent être admises dans la variante «avec CFC correspondant». Les partenaires de formation décrivent la procédure d'admission sur dossier dans le cadre d'un concept.

[4] Modification du 15.09.2026

6 Procédure de qualification et de promotion

Dans la procédure de qualification, il est indiqué comment les compétences retenues dans le plan d'études cadre seront contrôlées. Les dispositions ci-après relatives à la procédure de qualification (sur la base de l'art. 5 OCM ES) sont édictées par le prestataire de formation dans un règlement d'études.

6.1 Promotion

Durant les années d'études, les étudiant.e.s fournissent diverses prestations d'apprentissage (p. ex. contrôles des connaissances, travaux pratiques, travaux de projets, etc.). Trois activités pratiques doivent au minimum être prises en compte. Ceux-ci sont déterminants pour la promotion. Ils doivent être répartis équitablement sur toute la formation. Les tâches à accomplir et les critères d'évaluation sont consignés par écrit.

Les étudiant.e.s obtiennent les résultats de leurs prestations d'apprentissage au plus tard à la fin de l'année d'étude. Le prestataire édicte un règlement de promotion qui décrit la procédure dans le détail.

Pour être promu.e l'année suivante, le.la candidat.e doit réussir au moins 60% de toutes les exigences d'apprentissage de son année d'étude.

6.2 Procédure de qualification finale, examen de diplôme

La procédure de qualification finale doit être définie de manière à ce que les participant.e.s puissent justifier dans toutes les compétences opérationnelles qu'ils sont capables de maîtriser celles-ci de manière professionnelle dans des cas pratiques.

L'examen de diplôme a pour objectif de documenter les compétences décrites dans un travail global.

Le.la candidat.e est admis.e à l'examen de diplôme lorsque toutes les prestations d'apprentissage exigées dans le règlement d'études ont été fournies.

La procédure de qualification finale comprend:

- un travail de diplôme écrit orienté vers la pratique et
- des examens oraux ou écrits.

Lors de la définition du travail de diplôme, il faut veiller à ce que les tâches à accomplir soient clairement orientées vers la pratique. L'objectif poursuivi est la réalisation d'un travail à partir d'un cas pratique concret, assortie d'une réflexion basée sur la théorie. Le travail pratique doit être utile à son mandant.

Lors des examens oraux ou écrits, une attention toute particulière doit être accordée au degré d'intégration des différentes compétences.

Les résultats obtenus sont consignés dans une attestation de diplôme. Celle-ci porte de manière appropriée sur la formation ou le perfectionnement choisi.

6.3 Répétition

La procédure de qualification finale peut être répété deux fois (3 tentatives) ; dans chaque cas, au plus tôt à la prochaine date d'examen ordinaire.

Les prestataires de formation peuvent prévoir une réduction à un seul redoublement dans leur règlement d'études.

6.4 Interruption/abandon des études

Lorsque les étudiant.e.s doivent interrompre ou abandonner leur formation à la fin ou dans le courant d'une année scolaire, le prestataire de formation établit une attestation mentionnant les compétences acquises. La durée de l'interruption ne doit normalement pas dépasser trois ans pour que l'étudiant.e puisse réintégrer une année d'étude en cours.

En cas de réintégration, les prestataires de formation tiennent compte de toute formation complémentaire et de l'expérience professionnelle acquise depuis l'interruption.

7 Prise en compte des acquis

Les prestataires de formation peuvent valider de manière appropriée les formations professionnelles supérieures effectuées précédemment (filières HES, diplômes de la formation professionnelle supérieure) pour autant que les étudiant.e.s puissent justifier des compétences acquises.

Le degré de prise en compte des acquis dépend dans une large mesure de la formation antérieure et des compétences en découlant. Les prestataires de formation doivent donc documenter la procédure de comparaison des compétences et la prise en compte concrète des acquis.

Les conditions-cadres suivantes doivent être remplies lors de la prise en compte des acquis:

- La procédure de qualification finale (travail de diplôme) doit impérativement être effectuée dans son intégralité.
- Pour les diplômes avec un niveau CNC 6 et plus, pas plus de la moitié des heures de formation peuvent être validées.
- Pour les diplômes avec un niveau CNC 5, pas plus d'un tiers des heures de formation peuvent être validées.
- L'obtention du diplôme de la formation précédente ne doit pas remonter à plus de sept ans.

Des modèles de validation qui ne répondent pas aux conditions cadres formulées, mais qui y correspondent dans l'esprit, peuvent être soumis et approuvés dans le cadre de la procédure de reconnaissance.

Lorsque des personnes titulaires d'un diplôme d'une formation précédente souhaitent régulièrement débuter une formation d'informaticien.ne de gestion ES, les organisations du monde du travail (OrTra) peuvent, en collaboration avec l'IG-BWI, élaborer une procédure standardisée de prise en compte des acquis antérieurs.

8 Dispositions finales

8.1 Entrée en vigueur

Ce plan d'études cadre entre en vigueur avec l'approbation du SEFRI et remplace le plan d'études cadre dans sa version du 19 mai 2010. Celui-ci est donc supprimé.

8.2 Dispositions transitoires

Les prestataires de formation des filières de formation qui ont été agréés sur la base du plan d'études cadre du 19 mai 2010 doivent soumettre au SEFRI une demande de réexamen de la reconnaissance de la filière dans les deux ans suivant l'approbation de ce plan d'études cadre. Si ce délai n'est pas respecté, la reconnaissance de la filière de formation en question prend fin.

Les prestataires de formation des filières de formation qui, à la date de référence du 1er janvier 2020, se trouvaient dans la procédure de reconnaissance en cours, ou dont la procédure de reconnaissance a été ouverte après le 1er janvier 2020, expliquent dans un rapport d'évaluation destiné aux experts de la procédure de reconnaissance comment ils ont mis en œuvre les modifications résultant de la révision totale. La reconnaissance de la filière s'effectuera ensuite conformément au présent plan d'études cadre 2021.

8.3 Révision

Si nécessaire, mais au moins tous les sept ans, l'organe responsable procèdera à une révision du plan d'études cadres et en demandera le renouvellement au SEFRI (art. 9 OCM ES)

Approuvé le, 30 juin 2021

Interessengemeinschaft Berufsbildung Wirtschaftsinformatik

.....

Reto De Martin, président

SWICO

.....

Alain Gut, membre du comité directeur

ICT-Formation professionnelle Suisse

.....

Dietmar Eglseder, responsable de la formation professionnelle supérieure

VIW Wirtschaftsinformatik Schweiz

.....

Stefan Marty, président

SGO

.....

Andreas Wenger, président

Société suisse des employés de commerce

.....

Corinne Marrel, responsable de la formation professionnelle supérieure

Approbation:
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

.....

Rémy Hübschi, vice-directeur
Responsable de la division Formation professionnelle et continue

9 Modification du plan d'études cadre «Informatique de gestion»

La modification du plan d'études cadre du 9 août 2021 pour les filières de formation en «Informatique de gestion» des écoles supérieures entre en vigueur dès son approbation par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI.

Édiction

Le 15 septembre 2026

Interessengemeinschaft Berufsbildung Wirtschaftsinformatik

.....

Reto De Martin, président

SWICO

.....

Alain Gut, membre du comité directeur

ICT-Formation professionnelle Suisse

.....

Stefanie Zehr, responsable FPS

VIW Wirtschaftsinformatik Schweiz

.....

Matthias Erni, coprésident

SGO

.....

Stefan Studer, délégué

Société suisse des employés de commerce

I. BRENNWALD

.....

Iren Brennwald, responsable de la formation professionnelle

Cette modification est approuvée.

Berne, le 01 OCT. 2026

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

.....

Rémy Hübschi, directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1: Modifications du plan d'études cadres «Informatique de gestion» du 15 septembre 2026

Note de bas de page	Concerne
1	Adaptation du titre de l'ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales pour les écoles supérieures (OCM ES) dans l'ensemble du document, suite à la révision de l'OCM ES du 1er octobre 2026 (RS 412.101.61), titre.
2	Ajouts résultant de la révision de la loi sur la formation professionnelle (LFPr) du 1er octobre 2026 (RS 412.10), article 44a, paragraphe 1: *complément de titre «Professional Bachelor» pour les titres en allemand, français et italien.*
3	Adaptation de la traduction anglaise du titre en une traduction anglaise simplifiée, suite à la révision de la loi sur la formation professionnelle (LFPr) du 1er octobre 2026 (RS 412.10), article 44a, paragraphe 3. Supression: *Business Data Processing Specialist, Advanced Federal Diploma of Higher Education* Remplacé par: *Professional Bachelor in Business Information Systems*
4	Ajout du CFC correspondant suivant au chapitre 5 «Conditions d'admission»: *développeur/développeuse de business numérique*